



## COMMUNE DE WOLUWE-SAINTE-PIERRE

Woluwe-Saint-Pierre, le 14 mars 2020

### Aux parents des enfants fréquentant les milieux d'accueil communaux de Woluwe-Saint-Pierre

Chers parents,

Vous avez certainement pris connaissance des décisions du Conseil National de Sécurité, réuni ce jeudi 12 mars pour faire le point et adopter de nouvelles mesures relatives au virus COVID-19. Il a entre autres été décidé de maintenir l'accueil des enfants dans les crèches. Dans ce cadre, nous venons de recevoir une communication du Cabinet de la Ministre de la Petite Enfance, Mme Bénédicte LINARD.

Le **double objectif** de ces mesures est de

- protéger les citoyens, particulièrement les plus fragiles,
- limiter drastiquement la propagation du virus

La **philosophie des mesures adoptées** repose sur les principes de limitation de tous les contacts qui peuvent être évités entre les personnes. Il s'agit en outre d'assurer la continuité de l'essentiel des services publics et en particulier des services de santé.

À ce jour, aucun cas de COVID-19 n'a été signalé au sein de nos milieux d'accueil communaux (enfants et personnel). Nos services suivent la situation de près.

### **Nos crèches et haltes-accueil communales restent ouvertes.**

Bien que nos milieux d'accueil restent ouverts, nous nous devons de rester vigilants et attentifs à assurer, ensemble, **toutes les mesures préventives** pour lutter contre la propagation du COVID-19. Voici ce que nous recommandons :

- ✓ **Si vous avez la possibilité de garder votre enfant, nous vous encourageons vivement à privilégier cette option.**
- ✓ Il est conseillé d'éviter la garde des enfants par les grands-parents, qui sont un public vulnérable.
- ✓ Si vous le souhaitez, l'horaire de votre enfant peut être adapté. Pour cela, veuillez vous adresser à la responsable de votre milieu d'accueil.
- ✓ Les enfants ne présentant **aucun symptôme** peuvent fréquenter les milieux d'accueil.
- ✓ **Tout enfant présentant le moindre symptôme d'infection doit être gardé à la maison (fièvre, toux, écoulement nasal,...).** Il vous sera demandé de contacter immédiatement votre médecin de famille et de suivre ses recommandations. Il s'agit ici d'une question de responsabilité de la part des parents et de solidarité vis-à-vis du personnel encadrant.

- ✓ Tout enfant dont un parent est en attente de résultat au test COVID-19 est écarté préventivement.
- ✓ Dans l'hypothèse où votre enfant est détecté au COVID-19, nous vous demandons d'en informer immédiatement la responsable de votre milieu d'accueil.
- ✓ Nous demandons enfin aux parents et au personnel de **respecter strictement les mesures d'hygiène** préconisées :
  - Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon **ainsi que celles de votre enfant.**
  - Limiter les contacts physiques entre personnes.
  - Les entrées de personnes externes au sein de la crèche sont interdites.
  - L'accès pour les parents lors du dépôt du ou des enfants est limité à une personne. Leur circulation au sein de la crèche reste également restreinte.
  - Dans le cadre de l'accueil des tout-petits, notre personnel est attentif à mettre en place toutes les mesures d'hygiène complémentaires préconisées par les autorités compétentes (nettoyage et désinfection renforcés, aération régulière, adaptation du matériel proposé aux enfants).

Compte tenu de l'évolution de la situation, de nouvelles mesures sont susceptibles d'être prises. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés. Afin de faciliter la communication, l'email sera privilégié. Merci de communiquer au responsable votre adresse email si ce n'est déjà fait.

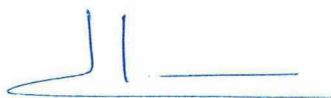
Pour toute question, vous pouvez contacter la responsable du milieu d'accueil de votre enfant ou la responsable du Service des Crèches, Muriel Bartholomeeusen par email [creches@woluwe1150.be](mailto:creches@woluwe1150.be) ou par téléphone au 02.773.05.67.

Vous pouvez également vous tenir informés personnellement via le site : <https://www.info-coronavirus.be> ou au numéro gratuit : 0800/14689.

Veillez croire, chers parents, que dans ces circonstances exceptionnelles, vos enfants restent au centre de notre priorité et de notre engagement. Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension, et nous vous assurons de notre entier dévouement.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,



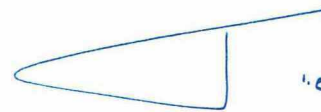
Florence van LAMSWEERDE

L'Echevine des Crèches,



Caroline LHOIR

Le Bourgmestre,



Benoît CEREXHE